

tiste s'en faisait gloire : « J'en ai, dit-il en parlant des trompes (1), ordonné et conduit il y a longtemps deux autres à Lyon beaucoup plus difficiles et d'assez grande saillie, vu le petit lieu où elles sont et aussi que l'une est biaise rampante, soubaissée et ronde par le devant ; l'autre estant à l'angle opposite fut faite en sa pleine montée, ronde par le devant et de grande saillie. Sur chacune des dites trompes furent érigés des cabinets accompagnés d'une galerie d'une trompe à l'autre, le tout estant suspendu en l'air afin de servir pour aller d'un corps d'hôtel à l'autre et accommoder les cabinets pour les chambres. Laquelle chose rend ces deux logis fort aisés et commodes (2) qui autrement étaient très-mal à propos et fort incommodes pour n'y pouvoir rien construire à cause de la cour qui était étroite et longue. » Outre ces deux trompes, Philibert Delorme trouvait heureux l'emploi qu'il avait fait des deux ordres ionique et dorique dans la décoration extérieure de la même galerie (3) ; c'était peut-être le premier essai que l'on faisait en France du mélange des ordres, à l'imitation de l'architecture italienne, et c'est à ce titre sans doute que l'architecte l'a appelé sa création. Au reste, Philibert Delorme montre la même faiblesse d'amour-propre lorsqu'il donne comme inventées par lui et nomme colonnes fran-

(1) *Traité d'architecture*, livre IV, chap. 2.

(2) Cette préoccupation du confortable se traduit par les moyens de rendre les pièces indépendantes, d'empêcher les cheminées de fumer, de placer convenablement les fenêtres, les portes, les cheminées, etc. — Voir Philibert Delorme, *Traité d'architecture*, liv. III, VIII, et IX.

(3) Pour tout ce qui a rapport à l'appréciation des œuvres de Philibert Delorme, on lira avec intérêt l'éloge de cet architecte, par M. Flachéron, éloge mis au concours par l'Académie de Lyon, en 1814 : le mémoire de M. Flachéron fut couronné.